

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt DCM20260310-7	Séance du 10 mars 2026 à 18h30 L'an deux mil vingt-six , le dix du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
Date d'envoi de la convocation : le 02 mars 2026 Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune : le 11 mars 2026	
<u>Etaient présents ()</u> Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Alain KMOCH, Jean-Luc MIESKE, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Christine GUEY, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH. <u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u> a donné procuration à , Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (XX membres présents) il ouvre la séance. En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme M/MmeXXXX pour remplir les fonctions de secrétaire.	
Nbre de membres : - En exercice : 29 - Quorum : 15 - Présents : - Ayant donné procuration : - Absents : - Ayant pris part au vote :	Résultat du vote : - Pour : - Contre : - Abstention :

OBJET : CONSTRUCTON D'UN BATIMENT PLURIDISCIPLINAIRE LABELLISE E4C2 RUE DE L'ECOLE DE BERNE – REACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

La consultation concernant les travaux allotis de l'opération est maintenant terminée.

L'estimation prévisionnelle des marchés de travaux au stade DCE, qui a été établie par le groupement de maitrise d'œuvre DUFFING, est de :

Cumul marchés de base :	743 854.00 € H.T.
Prestation supplémentaire « abris vélo/poubelles » :	<u>24 800.00 € H.T.</u>
Total	768 654.00 € H.T.

Le montant cumulé des marchés de travaux retenus se porte à **667 888.14 € H.T.** comprenant les marchés de base et la prestation supplémentaire « Abris poubelles/vélos ». soit -13.11 % en dessous de l'estimation.

Le montant estimatif de l'opération se porte à **796 072.80 €** (maitrise d'œuvre, SPS, contrôle technique, études diverses, mobilier inclus.)

Le plan de financement au stade A.P.D. a été approuvé par délibération n°13 du 11 décembre 2024 et il convient de le réactualiser au stade des résultats de consultation.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Co-financeurs		Dépenses subventionnables		Taux	Subventions escomptées €	%		
						Sur total H.T. 796 072,80 €	Sur total T.T.C.	
DEPARTEMENT DU DOUBS	P@C25 - VOLET A	398 036,40 €	part périscolaire/ restauration scolaire soit 50% sur total de l'opération	12,56%	50 000,00	6,28%	5,23%	
PMA	Fonds de concours	667 888,14	Travaux	1,50%	10 000,00	1,26%	1,05%	
REGION	Conforter l'attractivité par le développement de l'offre de services à la population	763 576,08	Total opération (sauf mobilier)	31,69%	242 000,00	30,40%	25,33%	
CAF	P.I.A.J.E. E.A.J.E. (MICRO CRECHE)	333 944,07	359 068,94	Travaux	62,66%	225 000,00	28,26%	23,55%
		25 124,87		Mobilier micro crèche				
	A.L.S.H. (PERISCOLAIRE)	333 944,07	341 315,92	Travaux	32,11%	109 600,00	13,77%	11,47%
		7 371,85		Mobilier Périscolaire				
TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES					636 600,00	79,97%	66,64%	
MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT					318 687,35	20,03%	33,36%	
TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.					955 287,35	100%		

Les subventions de la CAF et de PMA ont déjà été attribuées. La subvention du DEPARTEMENT a été déposée le 22/05/2025. La subvention REGION est en cours d'instruction.

La Commission « Bâtiment – Patrimoine – Cimetière » réunie le 19 février 2026 a émis un avis favorable.

Les crédits complémentaires seront inscrits au Budget Primitif 2026.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, **A** de ses membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le plan de financement exposé,
- **S'ENGAGE** à réaliser les travaux dans les 2 ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention,
- **DEMANDE** l'autorisation de commencer les travaux avant réception des décisions attributives de subventions,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER